



**Du 26 février 2025**  
**District de Savoie de Football**  
B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX  
Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81  
Email : [district@savoie.fff.fr](mailto:district@savoie.fff.fr)  
Site : <http://savoie.fff.fr>



**PROGRAMME FINALES FUTSAL FEMININES**  
**Dimanche 2 mars 2025**  
**au Gymnase de LA SEYTAZ à VALGELON LA ROCHETTE**

**11h00 FINALE SENIORS FEMININE**  
ES DRUMETTAZ MOUXY contre ENTENTE A. PORTUGAIS CROIX ROUGE/ETS LE BOURGET DU LAC  
**Challenge Carole VINIT**

**13h30 FINALE U18**  
FUTSAL BOURGET UNITED contre FC CHAMBOTTE

**14h45 FINALE U15**  
GROUPEMENT AVANT PAYS SAVOYARD contre US LA MOTTE SERVOLEX

**16h00 FINALE U13**  
US LA MOTTE SERVOLEX 1 contre GROUPEMENT AVANT PAYS SAVOYARD



## SOMMAIRE

Comité Directeur .....	pages 2	Commission Fair Play.....	pages 21
Secrétariat .....	page 3	Commission des Coupes .....	pages 22 à 26
Trésorerie.....	page 4	Commission Féminines .....	page 27
Commission des Délégations.....	page 4	Commission Technique.....	pages 28 à 31
Commission FMI .....	pages 5 à 6	Commission Appel Règlementaire.....	pages 32 à 33
Commission Sportive.....	pages 7 à 10	Commission des Arbitres .....	pages 34 à 37
Commission des Jeunes.....	pages 11 à 17	Commission de Discipline .....	pages 38 à 39
Commission Futsal .....	pages 18 à 20	Annexes : .....	page 40





## COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 24 février 2025

### NOTE AUX CLUBS

#### Match « à risques »

A la demande du club de MONTMELIAN A, compte tenu des incidents du match aller (match et post-match), le district déclare comme match « à risque » la rencontre suivante :

- Numéro de match : 28780923 - Séniors D1 MONTMELIAN A - COGNIN SPORT du 09 mars 2025

#### Réunion d'échanges

BASSIN AIXOIS ET DE L'AVANT PAYS SAVOYARD

Le district organise des rencontres de dialogues et d'échanges avec les clubs. La réunion des clubs du bassin Aixois et de l'avant pays savoyard se déroulera le :

**Mercredi 26 février**

**à 18 h 45**

**à la salle du club (Garibaldi) à AIX LES BAINS.**

La présence des clubs est vivement souhaitée. Voir courrier en annexe du PV.

**Clubs concernés :** FC BAUGES, FC CHAMBOTTE, AIX FC, ENT S DRUMETTAZ MOUXY, AS BRISON ST INNOCENT, ENT FOOTBALL CHAUTAGNE, US PONTOISE, FC PONT, CA YENNE, AS NOVALAISE, AS LA BRIDOIRE, US DOMESSIN, GAPS, AS LE MONTCEL.

### JOURNÉE DES BÉNÉVOLES

**ATTENTION : La FFF nous annonce que cette journée est décalée au WE des 22 et 23 mars.**

Le CD propose à la FFF les bénévoles suivant(e)s :

- WAGNER Yohan (US GRIGNON)
- VALLEE Émilie (US LA MOTTE SERVOLEX)
- LOPEZ Julian (US LA RAVOIRE)
- LILAS Nicolas (FC LA ROCHETTE)
- AMINE Grégory (US GRIGNON)
- MARTINET Yohan (FC LA ROCHETTE)



## SECRETARIAT

### RÉUNION du Lundi 24 février 2025

#### Correspondances Reçues

Courriers reçus du 17 Février 2025 au 24 février 2025

#### Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

##### Courrier Divers :

COGNIN SP. - C.A. YENNOIS - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD - F.C. LAISSAUD (2) - MONTMELIAN A

##### Commission des Règlements:

U.S. CHARTREUSE GUIERS -

##### Commission Sportive:

GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD (2) - U.S. CHARTREUSE GUIERS - MONTMELIAN A.(2) - Entente Basse Maurienne. - ASSOCIATION FUTSAL K-PUC1 MONTMELIAN – BIOLLAY FC- F.C. BELLE ETOILE MERCURY - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY - U.S. MODANE – FC BELLE ETOILE MERCURY – ASSOCIATION FUTSAL K-PUC1 MONTMELIAN – FUTSAL BOURGET UNITED – Eric FANGET

##### Commission De Discipline:

##### Courrier :

Hugo POINTET - A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE - Laurent CABY - ENT. S. DE TARENTEISE - CHAMMY Badr - U.S. CHARTREUSE GUIERS – U OLYMPIQUE ALBERTVILLE

##### Rapport :

POINTET Hugo - FAGOT Theo - Mohammed ACHALHI - A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE – EL BOUZIANI Younes - Eric FANGET

##### Commission Des Arbitres:

Oumouri Ibrahim - Joachim Dupont - Mohammed ACHALHI - Fabien EXCOFFIER (2) - EL BOUZIANI YOUNES - U.S. CHARTREUSE GUIERS - Mohammed ACHALHI

##### Commission FAFA:

Mairie de Villargondran - Commune de Valgelon-La Rochette

##### Commission Des Médailles:

ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY - A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE

##### Commission de Délégation:

U.S. CHARTREUSE GUIERS





## TRÉSORERIE

Mercredi 26 février 2025

### INFORMATION

Vous trouverez en annexe de ce Foot Savoie le tableau des sommes dues au District en date du 26 février 2025.

Ces sommes sont à régler au District **avant le 17 mars 2025**.

Ce tableau a été adressé aux clubs par mail accompagné du R.I.B du District

**Rappel :** Le prélèvement automatique est disponible à la Ligue, mais dans aucun cas au District

## COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

24 février 2025

### Responsable des Désignations :

Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00**,  
Précédent la rencontre.

**Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.**

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club : [n°affiliation@laurafoot.net](mailto:n°affiliation@laurafoot.net)

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci-joint :

### DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS



## COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

24 février 2025

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : [savoiefmi@outlook.fr](mailto:savoiefmi@outlook.fr)

### F.M.I. Match U13 niveau D3 : fonctionnement avec la FMI

Comme indiqué sur le PV de la commission U13, le championnat U13 D3 va se faire à l'aide de la FMI.

Pensez à vérifier avant le début de la compétition que vous avez bien défini sous FOOTCLUB les personnages en charge de ces équipes.

Vous pourrez vérifier si tout est conforme à partir du lundi précédant la journée du premier match.

Nous restons bien sûr à votre disposition pour toutes questions concernant ce nouveau démarrage (par écrit si possible à notre boîte mail et copie au district).

### FMI Formation pour l'utilisation de la tablette

Suite à la demande d'un club, une formation va être organisée très prochainement dans la banlieue chambérienne, merci de nous contacter avant la fin de la semaine si vous êtes intéressés.

### F.M.I. incidents rencontrés ces derniers temps

Suite à quelques incidents rencontrés les week-ends **en fin d'année 2024 avec une nouvelle version réservée aux clubs nationaux**, nous rappelons que vous devez utiliser la version actuelle 3.9.0.0 **qui ne se trouve plus sur le PLAY-STORE** pour les compétitions de district.

Vous trouvez la procédure de chargement ci-dessous :

### F.M.I. Installation de l'application F.M.I. plus disponible sur le Play Store

Retrouvez quelques explications pour installer l'application FMI sur les tablettes récentes qui indiquent que l'application n'est plus disponible sur le store officiel de Google. (PLAY STORE)  
Il faut pour cela télécharger et installer le fichier d'installation (apk) de l'application FMI.



- [Télécharger le lien APK \(cliquer sur le lien\)](#)

Pour installer cette application, vous devez autoriser l'installation des applications inconnues via le navigateur de votre tablette.

Voici la procédure pour certaines tablettes, d'autres procédures devront être utilisées ..

1. Paramètres
2. Applis et notifications
3. Préférences avancées
4. Accès spécifiques des applications
5. Installation d'applis inconnues
6. Sélectionner « Chrome »
7. Autoriser cette source

---

### F.M.I. RAPPEL

---

**En cas de problèmes rencontrés avant le jour du match, le jour du match sur utilisation de la tablette, vous devez nous contacter afin de trouver une solution au problème.**

**L'utilisation de la FMI est : OBLIGATOIRE.**

---

### FMI Procédure matchs non joués

---

**RAPPEL : tout match proposé doit faire l'objet d'une intervention.**

**Dans le cas de forfaits ou de terrain impraticable : vous devez remplir la FMI**

**Pour cela vous disposez d'une procédure disponible sur le site**

**Vous trouverez le lien ci-joint**

[PROCEDURE-FMI-MATCH-NON-JOUE-.pdf \(fff.fr\)](#)

---

### FMI Procédure d'effacement données et cache

---

Afin d'améliorer l'utilisation de l'application FMI sur la tablette, nous vous préconisons d'utiliser la procédure d'effacement des données ci-jointe

[FMI\\_procedure\\_effacement-données-et-cache.pdf \(fff.fr\)](#)

---

### FMI Documentation

---

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI

Et sur internet dans assistance FMI (adresse [HTTPS://fmi.fff.fr/assistance/](https://fmi.fff.fr/assistance/)) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes



## COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

### SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 24 février 2025

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET.

### Championnat Séniors

Application des règlements sportifs du District Article 36-1-1

Match principal à 15H.

Lever de rideau à 12H45.

### Courriers Clubs

MONTMELIAN AF : lu et noté.

Haute TARENTEISE : lu et noté, planning Terrain du 02 mars 2025

COGNIN SP : lu et noté, demande non effectuée sur FOOTCLUB, sans accord du club adverse dans les délais prévus.

### Notes aux Clubs

Reprise des championnats D5 Printemps :

Poule A le 16 mars 2025, Poule B le 16 mars 2025, Poule C le 16 mars 2025

Les calendriers printemps D5 sont consultables sur le site District.

Clubs jouant en D5 le samedi soir à 20 H reçu désidératas :

ENT.S DRUMETTAZ MOUXY 3 poule A (Terrain synthétique)

HFCC 2 poule A (Terrain BOUTRON) (Terrain synthétique)

Chambéry Sport 2 poule B (terrain BOUTRON) (Terrain synthétique)

Article 24-1-6 : Terrain

En cas de changement de terrain, les clubs devront en informer par mail la Commission Sportive le lundi avant 18H qui précède la rencontre.





### MATCH Commissions Compétentes

#### Commission Appel en attente décision avant homologation :

Match N° 28653375 D1 20H du 28 septembre 2024

Match Arrêté score 1/1 (extinction de l'éclairage)

ST PIERRE SPORT1 – U.S CHARTREUSE 1

#### Commission Appel Réglementaire :

Match n°28650178 du 01 décembre 2024 D2 U.S LA RAVOIRE 1/ F.C VILLARGONDRAN 1

#### Décision Commission Appel du 19 février 2025

Match N° 28655605 D4B du 23 novembre 2024 U.O.A 2 / MAURIENNE CA 2

Confirme la décision de la Commission d'Appel réglementaire,

Donne match perdu par pénalité -1point au club Maurienne C.A 2 pour Abandon de terrain  
(Amende 175€)

Fiche navette Amende transmise à la trésorerie.

Résultat :	<b>U.O. A 2 :</b>	<b>2 buts,</b>	<b>3 points</b>
	<b>C.A.M 2 :</b>	<b>0 but, -</b>	<b>- 1 pt</b>

Désignation d'un délégué mandaté par la commission de délégation du district de Savoie de Football pour le match retour CA MAURIENNE 2 - UO ALBERTVILLE 2 en D4 Poule B aux frais du District de Savoie de Football

### MATCH Remis, Reprogrammé

Journée (12) du 08 décembre 2024, reprogrammée au 02 mars 2025.

1) Match Retour n°28780921 D1 du 08 décembre 2024, COGNINSP1/ U.O.A 1

Reprogrammé le **02 mars 2025 à 15H**

2) Match Retour n°28650420 D1 du 08 décembre 2024, U.S.C AIGUEBELLE 1/ A.F MONTMELIAN

Reprogrammé le **02 mars 2025 à 15H**

3) Match Retour n°28655693 D4B du 08 décembre 2024, U.S.C AIGUEBELLE 2/ CA MAURIENNE2,

Reprogrammé le **02 mars 2025 à 12H45**

4) Match Retour n°28653391 D1 du 08 décembre 2024, F.C LAISSAUD1/ U. S. CHARTREUSE 1

Reprogrammé le **02 mars 2025 à 15H**

5) Match Retour n°28650185 D2 du 08 décembre 2024 F.C VILLARGONDRAN1 / ENT.S DRUMETTAZ 2

Reprogrammé le **02 mars 2025 à 15H**

6) Match Retour n°28650186 D2 du 08 décembre 2024 A.S CUINES 1/J.SCHAMBERY2

Reprogrammé le **02 mars 2025 à 15H**





7) Match Retour n° 28959422 D3A du 08 décembre 2024, F.C CHAMBOTTE 3/ A.S BRISON 1  
Reprogrammé le **01 mars 2025 à 19h00**

8) Match Retour n° 28959420 D3A du 08 décembre 2024, A.S NOVALAISE1 /U. S LA RAVOIRE2  
Reprogrammé le **02 mars 2025 à 15H00**

9) Match Retour n° 28959421 D3A du 08 décembre 2024 F.C SUD LAC 1/US DOMESSIN1  
Reprogrammé le **02 mars 2025 à 15H00**

10) Match Retour n° 28961411 D3B du 08 décembre 2024, U.S GRIGNON 1/ A.F MONTMELIAN2,  
Reprogrammé le **02 mars 2025 à 15H00**

11) Match Retour n° 28961410 D3B du 08 décembre 2024, A.S BOZEL 1/ F.C BAUGES  
Reprogrammé le **01 mars 2025 à 20h00**

12) Match (Aller) n° 28650408 D1 du 24/11/2024 HAUTE TARENTEISE 1/ F.C CHAMBOTTE2  
Reprogrammé le **02 mars 2025 à 15H00**

(Attention en cas de mauvaises conditions météorologique, Terrain de repli ou application de l'Article 26-10-2 inversion)

---

### **Demandes de modifications de rencontres**

---

Match Retour N° 28650420 D1 du 07 Décembre 2024 à 20H  
U.S.C AIGUEBELLE 1/MONTMELIAN AF 1 se jouera le 02 mars 2025 à 15H avec accord des deux clubs.

Match Retour N° 28655693 D4B du 08 décembre 2024.  
U.S C AIGUEBELLE 2/ MAURIENNE CA 2 maintenu à 12H45 le 02 mars 2025  
Aucune réponse du club adverse dans les délais.

Match retour N° 28959422 D3A du 08 décembre 2024 F.C CHAMBOTTE 3/ A.S BRISON ST INN1 se jouera le 01 mars 2025 à 19H avec accord des deux clubs.

Match retour N° 28780921 D1 du 8 décembre 2024 COGNIN SP - ALBERTVILLE, se jouera le dimanche 02 mars 2025.  
Maintenu à 15h00 le 2 mars. Demande non conforme et hors délai.

---

### **Championnat Séniors [ARTICLE 34.1.2.1 du District de Savoie](#)**

**Les demandes de modification de match doivent OBLIGATOIREMENT être saisies sur FOOT CLUBS.  
Il faut absolument répondre à chaque demande que ce soit favorablement ou pas,  
Si la réponse est négative il faut OBLIGATOIREMENT mettre le motif du refus avant le lundi soir 18H.  
Toute demande arrivant après 18H sera hors délai.**

---



### DIVERS RAPPELS AUX CLUBS

Suite à plusieurs rappels faits sur les PV rubrique Commission sportive, les clubs doivent impérativement respecter les règlements du district, afin de soulager la charge de travail des membres de la commission, secrétaires et arbitres.

ARTICLE 26 : Terrain impraticable, match retour, faire le nécessaire auprès des délégués de secteur, envoyer un mail du Club au DISTRICT et informer un membre de la sportive obligatoirement.

La Commission Sportive sera intransigeante envers ces manquements et appliquera l'amende de 35 € prévue dans les règlements du District aux clubs qui ne respecteraient pas ces rappels.



**koesio**  
CONNECTION MAXIMALE

Vous accompagne dans votre transformation numérique

Retrouvez-nous dans notre agence de Barberaz  
04 79 69 87 60  
koesio.com

Impression  
Informatique  
Gestion & datas  
Gestion Documentaire  
Sécurité  
Communication



## COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

**U20**

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du 24 février 2025

### COURRIERS REÇU

Reçu : modification heure FC AIX les BAINS / JS CHAMBERY accord des 2 clubs POUR 16 H 30

### PROGRAMMATION CHAMPIONNAT

Match N° 28860607 FC-ST-BALDOPH / ES TARENTEISE **se jouera le 01 mars 2025 à 15H00**

Match N° 28860624 FC ST-BALDOPH / GAPS **se jouera le 08 mars 2025 à 15H00**

Match N° 28860627 ES-TARENTEISE / CHAMBERY SPORT 73 **se jouera le 08 mars 2025 à 15H00**

Match N° 28860626 AIX les BAINS 2 / JS-CHAMBERY **se jouera le 08 mars 2025 à 16H30**

Match N°28860625 AS UGINE / MERCURY **se jouera le 08 mars 2025 à 17H00**

**EXEMPT UO ALBERTVILLE.**

### INFORMATIONS

Commencer à regarder la programmation des plannings des rencontres et des horaires.



**U17** Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Lundi 24 février 2025

Suite aux championnats de la phase d'automne, et en lien avec les conditions d'accèsion présentées en début de saison : veuillez trouver ci-joint les poules U17 de la phase de printemps.

<b>D1 - 10 équipes</b>	
US CHARTREUSE GUIERS	1er N1 A
FC NIVOLET	2ème N1 A
US LA RAVOIRE	3ème N1 A
ES DRUMETTAZ MOUXY	4ème N1 A
AIX FC	5ème N1 A
GJ LA SAVOYARDE	1er N1 B
FC HAUTE TARENTEISE	2ème N1 B
FC MERCURY	3ème N1 B
UO ALBERTVILLE	4ème N1 B
US LA MOTTE SERVOLEX	5ème N1 B

<b>D2 - 10 équipes</b>	
US DOMESSIN	6ème N1 A
CA YENNE	7ème N1 A
FC CHAMBOTTE	8ème N1 A
GAPS	9ème N1 A
FC ST BALDOPH	6ème N1 B
FC NIVOLET 2	7ème N1 B
CA MAURIENNE	8ème N1 B
ENTENTE BASSE MAURIENNE	9ème N1 B
<b>US LA RAVOIRE 2</b>	<b>1er N2 A</b>
<b>EF CHAUTAGNE CULOZ</b>	<b>1er N2 B</b>

<b>D3 A - 6 équipes</b>	
AS BARBERAZ	10ème N1 A
CHAMBERY SPORT 73	10ème N2 B
GJ LA SAVOYARDE 2	2ème N2 A
AS BOZEL	3ème N2 A
ENTENTE VAL D'HYERES	2ème N2 B
US CHARTREUSE GUIERS 2	3ème N2 B

<b>D3 B - 6 équipes</b>	
FC HAUTE TARENTEISE 2	4ème N2 A
FC MERCURY 2	5ème N2 A
ST PIERRE SPORT	6ème N2 A
FC BAUGES	4ème N2 B
JS CHAMBERY	5ème N2 B
US LA MOTTE SERVOLEX 2	6ème N2 B

**Les calendriers sont sur le site « Premier match le 22 mars »**

Toutes les journées de championnat programmées au-delà du 1er juin ne se joueront pas.



**U15** Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du Lundi 24 février 2025

### Courriers reçus des clubs

**F.C. MERCURY BELLE ETOILE** : Noté votre inscription d'une équipe à Huit.

### Note aux clubs

La commission à réaliser le calendrier du championnat de printemps.

Les clubs doivent rapidement en prendre connaissance pour une éventuelle modification qui ne se fera **plus à la dernière minute. Merci pour votre compréhension.**

Vous pouvez voir les poules et prendre le soin de les étudier.  
Ces poules D.3. Se jouent en match ALLER-RETOUR (Soit dix matchs).

En ce qui concerne la Poule D.3.D. Celle-ci se joue en MATCH SEC. Nous attendons les futures équipes qui viendront s'inscrire. Pour l'instant nous avons Huit clubs. Le calendrier de cette Poule pourra se remodifier. **Nous sommes à quatre semaines du début du championnat. (Début 23 mars).**

La commission à réaliser ce calendrier en tenant compte, des desideratas des Clubs du championnat FEMININ, de la disponibilité des terrains, des jumelages et des alternances des équipes, ensuite le logiciel fera le nécessaire.

### CHAMPIONNAT PRINTEMPS 2025

D1			
1	US CHARTREUSE GUIERS 1	6	FC BELLE ÉTOILE ME 1
2	US LA RAVOIRE 1	7	US LA MOTTE SERVOLEX 1
3	FC DU NIVOLET 2	8	AIX FC 2
4	CHAMBÉRY SAVOIE FOOT 2	9	FC CHAMBOTTE 1
5	ENT S DRUMETTAZ MOU 1	10	GJ LA SAVOYARDE 1

D2			
1	FC LA ROCHETTE 1	6	ENT CHAUTAGNE CULOZ 1
2	BIOLLAY FC 1	7	AS BARBERAZ 1
3	UOA 1	8	BAUGE FC 1
4	AS HTE COMBE SAVOIE 1	9	ST PIERRE SPORT 1
5	US LA RAVOIRE 2	10	US LA MOTTE SERVOLEX 2



D3					
	Poule A		Poule B		Poule C
1	C.A. YENNOIS 1	1	J.S. CHAMBERIENNE 1	1	G.J. LA SAVOYARDE 2
2	GAPS 2	2	U.S. CHARTREUSE 2	2	E.S. TARENTEISE 1
3	F.C. MERCURY 2	3	F.C. CHAMBOTTE 2	3	A.S. BOZEL MONT JOVET 1
4	F.C. NIVOLET 3	4	ENT.S. DRUMETTAZ 2	4	ENT. VAL D'HYERS 1
5	COGNIN SPORT 1	5	F.C. MAURIENNE 1	5	ET.S. LE BOURGET DU LAC 1
6	F.C. HTE. TARENTEISE 2	6	CHAMBERY SPORT 73 1	6	AIX F.C 3

D3 – Poule D			
1	AS BARBERAZ 2	5	US GRIGNON 1
2	ENT BASSE MAURIENNE 1	6	US LA MOTTE SERVOLEX 3
3	MAURIENNE CA 1	7	ST PIERRE SPORT 2
4	ST BALDOPH 1	8	CHAMBERY SPORT 73 2

Soit huit clubs. Un club s'est retiré pour s'inscrire en U/15 à huit.

**Les calendriers sont sur le site « Premier match le 23 mars »**

### U/15 A HUIT

F.C. HTE TARENTEISE / BIOLAY F.C. / A.S. UGINE / G.A.P.S / SUD LAC / F.C. MERCURY BELLE ETOILE.

**U13** Yann THILL: 06 50 96 07 02

Réunion du lundi 24 février

### Info clubs

- Comme vous pouvez le voir sur le calendrier du site les rencontres se dérouleront officiellement à 13h30.
- Nous vous rappelons que les championnats de la phase de printemps se dérouleront sur 8 journées du **15 MARS au 24 MAI**. Toutes les journées de championnat programmées au-delà du 24 mai ne se joueront pas.
- Plus aucun changement n'est possible sur les poules.
- Il serait de bon sens que nous ne soyons pas dans l'obligation d'amender les clubs pour non-envoi des résultats.



---

## FMI

---

- Les FMI sont actives pour les matchs U13 pour toutes les poules D1, D2 et D3.

**La FMI EST obligatoire pour l'ensemble des divisions.**

Nous invitons les clubs à vérifier que l'ensemble de leurs éducateurs soit bien accrédité à la FMI sur FOOT-CLUB et qu'ils aient des codes valides pour la phase de printemps.

- N'oubliez pas le tuto qui suit, peut vous aider, faites-le tourner.

<https://www.youtube.com/watch?v=of4KMDHDbY0>

(Tutoriel pour une démonstration sur le foot à 11.)

**L'utilisation de la FMI est obligatoire pour l'ensemble de la catégorie U13.  
Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant 20h00.**

---

## FEUILLES DE MATCH

---

**LES FEUILLES DE MATCH NE SERONT A UTILISER UNIQUEMENT EN CAS DE PROBLEME DE FMI.**

**Les feuilles de match U13 devront être transmises au District de Savoie au plus tard le dimanche soir avant 20h00.**

[Vous pouvez les envoyées par mail au District](#)  
[La photo de la feuille de match.](#)

---

## MODIFICATION DES LIEUX ET HORAIRE DES RENCONTRES

---

Les modifications de rencontres sont à effectuer en priorité sur FOOTCLUB, pour une meilleure visibilité.

Nous invitons l'ensemble des clubs à vérifier les accréditations à la FMI des éducateurs sur FOOTCLUB.





## U9 Philippe SALVATORE

Lundi 24 février 2025

Quelques rappels importants pour le printemps 2025 :

- Merci de vous référer au document d'organisation pour tout ce qui concerne les lois du jeu (disponible sur le site internet du District – Rubrique « PRATIQUES JEUNES »)
- Pour favoriser le temps de jeu de tous, un seul remplaçant par équipe. Je ne peux pas avoir 3 remplaçants en U9 (cela paraît improbable). Il vaut mieux engager une autre équipe et la confier à un parent bienveillant, qui connaît les règles du jeu.
- On ne peut pas avoir plus de deux équipes du même club par niveau de pratique. Il n'est pas autorisé de contacter le club accueil pour engager cette troisième équipe.
- En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT le club accueil.
- Merci de veiller à la bonne matérialisation (une ou deux coupelles ou assiettes plates) et à la mise en place des bonnes distances (8 mètres) pour les surfaces du gardien de but (repères pour le GB et la relance protégée = repère pour les joueurs adverses).

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le logiciel FAL sur le secteur des débrouillés et débutants :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35€



**Sérigraphie - Flocage - Broderie**

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. [jpcreation@jpcreation.fr](mailto:jpcreation@jpcreation.fr)



**U6/U7** Edouard FROGER

Mercredi 26 février 2025

**Pour le Printemps 2025 : passage du 3 vs 3 au 4 vs 4 chez les U6 ; pas de changement en U7.**

Le logiciel F.A.L. (accessible via Footclubs) a été mis en place sur cette phase d'automne. Il permet de déposer les feuilles de plateaux et les feuilles d'effectifs pour les catégories U6 et U7.

**Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le logiciel :**

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir

**Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35€**

Pour rappel, avec la multiplication des rencontres le samedi après-midi (U13, U17, U20, U15F, U18F), 3 créneaux de pratique sont autorisés :

- RDV 14H00 – Début 14H30 (horaire par défaut)
- RDV 13H30 – Début 14H00
- RDV 13H00 – Début 13H30

En cas de modification d'horaire ou de lieu, merci de nous le faire savoir, dans les meilleurs délais, par retour de mail à : [edouard.froger@savoie.fff.fr](mailto:edouard.froger@savoie.fff.fr)

Pour rappel, l'horaire indiqué est celle **du début du plateau** :





## COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 24 février 2025

### Championnat Bi-Départemental FUTSAL 2025 Liste définitive des équipes inscrites pour le championnat 2024/2025

#### Pour le 73 :

ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE 2  
FUTSAL BOURGET UNITED 1  
U S CHARTREUSE GUIERS 1  
FUTSAL K-PUC 1 MONTMELIAN  
ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS

#### Pour le 74 :

THONON LES BAINS  
CLUSES BONNEVILLE FORON 74  
F C VERMILLON

Forfait N° 1 du FUTSAL BOURGET UNITED contre l'A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE  
FUTSAL BOURGET UNITED doit 52 euros au District  
FUTSAL BOURGET UNITED doit 80 euros à l'A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE qui doivent transiter par le District  
(remboursement du déplacement match aller)

## COUPES DE SAVOIE FUTSAL 2025

### Coupes Futsal Masculine

#### SENIORS MASCULINS :

US CHARTREUSE GUIERS contre **AS FUTSAL MOUTIERS**  
**Score : 2 A 3** sous réserve des dossiers en cours  
Réserves déposées par US CHARTREUSE GUIERS

#### U20 :

**GROUP AVANT PAYS SAVOYARD** contre FC BELLE ETOILE MERCURY  
**Score : 4 à 1**

#### U17 :



**U O ALBERTVILLE** contre Ent CHAUTAGNE/CULOZ  
Score 5 à 5 (3 à 1 POUR ALBERTVILLE T A B)

**U15 :**

US CHARTREUSE GUIERS contre **FC MERCURY**  
Score 2 à 5

**U13 :**

FC NIVOLET contre **CHAMBERY SAVOIE FOOT**  
Score 3 à 8

---

### Coupes Futsal Féminines

---

Réception d'un mail d'explication du GAPS.

Une réponse sera apportée par mail.

Traitement de la réserve d'après match du FUTSAL BOURGET UNITED concernant la rencontre U18 Futsal Féminin opposant Futsal Bourget United au Groupement de l'Avant Pays Savoyard.

*Réserve d'après-match du club du Futsal Bourget United sur la participation au match U18F coupe de savoie futsal du 16 février 2025 de la joueuse JOHNSON Majorie, licence numéro 9602817964, pour le motif suivant :*

*joueuse ayant participé à 2 matchs 2 jours consécutifs dans la même pratique ( FUTSAL) ce qui est interdit par l'article 151 des règlements généraux de la FFF.*

*après consultation des feuilles de matchs la joueuse JOHNSON Marjorie a participé à :*

- *match Futsal U15 coupe de Savoie du 15 Février 2025*
- *match Futsal U18 coupe de Savoie du 16 Février 2025*

*de ce fait l'équipe du GAPS est en infraction avec les règlements généraux de la FFF la commission qualifie le club du FUTSAL BOUGET UNITED pour le tour suivant.*

*Le club du GAPS doit le remboursement des frais d'appel, 30 euros.*

-----

**Programme finale féminine dimanche 02 mars 2025 au Gymnase de LA SEYTAZ à VALGELON LA ROCHETTE**

11h00 FINALE SENIORS FEMININE 2 fois 20 minutes + prolongation 2\*5

**ES DRUMETTAZ MOUXY contre ENTENTE APCR /ES LE BOURGET**

**Feuille de match papier – CHALLENGE CAROLE VINIT**

13h30 FINALE U18 2 fois 20 minutes + 3 tab

**FBU contre FC CHAMBOTTE**

**Feuille de match papier**

14h45 FINALE U15 2 fois 20 minutes + 3 tab

**GROUPEMENT AVANT PAYS SAVOYARD contre US LA MOTTE SERVOLEX**

**Feuille de match papier**

16h00 FINALE U13 2 fois 20 minutes + 3 tab

**US LA MOTTE SERVOLEX 1 contre GROUPEMENT AVANT PAYS SAVOYARD**

**Feuille de match papier**





## COMMISSION FAIR PLAY

M. MOREL-BIRON Francis 07 68 57 28 64

Réunion du 24 février 2025

### CARTON BLEU

## CHALLENGE DE LA SPORTIVITÉ CARTON BLEU 2024-2025

C'est la fin des matchs « phase 1 » en **U17** et **U15**.



Il est temps pour tous les clubs participants de remplir le formulaire **CARTON BLEU** pour la phase automne. Un autre formulaire sera donné pour la phase printemps. L'addition des deux établira le classement final par équipe.

Les dotations de ce challenge sont données en partenariat avec SPORT2000 et distribuées à l'assemblée générale de début de saison suivante.

Les équipes ne renvoyant pas ce formulaire ne pourront pas prétendre à dotation.

Les équipes ayant fait un forfait ne participeront pas à ce challenge.

Vous pouvez le télécharger avec le lien ci-dessous ou le retrouver sur le site du district.

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/FEUILLE-CARTON-BLEU.pdf>

#### **CONSIGNES :**

- TOUT ECRIRE EN MAJUSCULE ET DE MANIERE LISIBLE
- Bien noter votre club, la catégorie et la poule
- Noter uniquement les clubs chez qui vous vous êtes déplacés
- Retourner ce document au secrétariat du district : [district@savoie.fff.fr](mailto:district@savoie.fff.fr)

Merci de le renvoyer rapidement et au plus tard mi-février.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

**M. MOREL-BIRON Francis** au 07.68.57.28.64





## COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

**Président** : Jérôme SPADA 06.76.04.25.57

**Membres** : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

### Réunion du 24 février 2025

**Présents** : Jérôme SPADA, Patrick JANET

**Excusée** : Ghislaine RAYNAL

## RETOUR TROPHÉE

Merci aux clubs vainqueurs des Coupes de Savoie 2024 de prévoir le retour du trophée aux district dès que possible et dans un état de propreté correct

## ORGANISATION FINALE DES COUPES

Les membres du comité Directeur et de la commission des Coupes ont validé ce lundi 27 janvier 2025 les clubs organisateurs des finales 2024-2025

### ***U13 PITCH***

Le samedi 5 avril 2025 à Chartreuse Guiers

### ***U13 PIGNIER, SERALINI***

### ***U11 CREDIT AGRICOLE***

Le jeudi 29 mai 2025 (ascension) à la Motte Servolex

### ***SENIORS FEMININ, MASCULIN***

Le samedi 31 mai 2025 à Mercury

### ***U15 A8, U15, U17, U20***

Le samedi 7 juin 2025 à l'Es Tarentaise

**La commission des Coupes remercie les clubs qui ont candidatés mais non retenus.**





## TIRAGE DES COUPES

### REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

### **CORTADE**

1/4 de finale le samedi 19 avril 2025

**Tirage prévu le 10 mars 2025**

### **RAFFIN**

1/4 de finale le samedi 19 avril 2025

CA YENNE 2	vs	FCHT 2
US CHARTREUSE GUIERS 2	vs	AF MONTMELIAN 2
US LA MOTTE SERV 3	vs	LA RAVOIRE US 2
ENT DRUMETTAZ MOUXY 3	vs	FC CHAMBOTTE 3

### **FEMININES A 8**

1/4 de finale soit le 19-20 ou 21 avril 2025

**Tirage prévu le 10 mars 2025**

### **FEMININES U18 A 11**

Rencontre le samedi 19 avril 2025

Rencontres de 40' par équipe, pas de prolongation, TAB direct (5 tirs)  
1 arbitre officiel pour les 3 matchs

#### **Règlement des rencontres :**

Le règlement des Coupes jeunes s'appliquera

#### **Organisation :**

14H30 : A contre B

15H30 : C contre le perdant du match A vs B

16H30 : C contre le gagnant du match A vs B

#### **A CHAMBOTTE**

A	CHAMBOTTE
B	AIX FC
C	CHAMBERY SAVOIE FOOT 2

#### **A LA ROCHETTE**

LA ROCHETTE	A
GAPS	B
LA MOTTE SERVOLEX	C



# Foot SAVOIE



PV N°709 du 26 février 2025

**4 points** : victoire

**2 points** : victoire aux TAB après match nul dans le temps réglementaire

**1 point** : défaite aux TAB après match nul dans le temps réglementaire

**0 point** : défaite

## Règlement pour le classement :

A égalité de point entre 3 équipes

- 1 - Goal avérage générale
- 2 - Meilleure attaque
- 3 - Nb de carton reçu
- 4 - Tirage au sort

**Le premier de chaque triangulaire se retrouvent en finale le 31 mai 2025**

## ***U20 TRIQUET***

1/4 de finale le samedi 20 avril 2025

**Tirage prévu le 10 mars 2025**

## ***U17 TRONCY***

1/4 de finale le samedi 08 mars 2025

US LA RAVOIRE	vs	CHARTREUSE GUIERS
US LA MOTTE SERVOLEX	vs	FC HT
AIX FC	vs	GAPS
FC NIVOLET	vs	ST BALDOPH FC

**Pour le match ci-dessous sur le site du district c'est bien l'équipe 1 du FC NIVOLET qui jouera contre le FC St BALDOPH (Pb informatique)**

SAMEDI 08 MARS 2025 - 14H30



F.C. DU NIVOLET 1 2



F.C. ST BALDOPH 17



## ***U15 PILLET***

1/4 de finale le dimanche 09 mars 2025

US LA MOTTE SERVOLEX	vs	UO ALBERTVILLE
AIX FC 2	vs	ENT F CHAUTAGNE
ES TARENTOISE	vs	GAPS 2
FC NIVOLET 2	vs	FC HT 2

## **TRANSMISSION FMI**

En cas de problème, merci d'envoyer par SMS

**Le résultat du match ou la photo de la feuille de match papier**



# Foot SAVOIE



PV N°709 du 26 février 2025

## ***U13 PITCH***

3<sup>ème</sup> tour le samedi 08 mars 2025 à 14h00  
2 qualifiés par plateaux pour la finale

### **Tirage en ligne sur le FAL**

La commission remercie les clubs qui ont utilisés correctement le FAL pour la première fois en Coupe.  
**Cependant il faut noter qu'il manque quelque feuille de plateau pour certains clubs et qu'à partir des prochains tours une amende de 35€ sera infligée pour document non parvenu.**

## ***U13 PIGNIER***

2<sup>ème</sup> tour le samedi 03 mai 2025 à 14h00  
2 qualifiés par plateaux

### **Tirage en ligne sur le FAL**

## ***U13 SERALINI***

2<sup>ème</sup> tour le samedi 03 mai 2025 à 14h00  
2 qualifiés par plateaux

### **Tirage en ligne sur le FAL**

## ***U11 CREDIT AGRICOLE***

2<sup>ème</sup> tour le samedi 15 mars à 10h00  
2 qualifiés par plateaux

### **Tirage en ligne sur le FAL**

**Les clubs ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.  
Merci d'informer la Commission des Coupes.**

## **RETOUR FEUILLE DE PLATEAU et CLASSEMENT FAL (football animation & loisir)**

**Compétitions – DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL**



**Les feuilles de plateaux et classements devront être retournées via le mode de fonctionnement « FAL » au plutôt le mercredi suivant celui-ci.  
Ce délai dépassé la commission sera dans l'obligation d'infliger une amende.  
Merci pour votre compréhension.**

**Pour toutes demandes complémentaires vous pouvez contacter :  
Edouard FROGER ou Jérôme SPADA**



**TEAM**



**PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL  
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE**  
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION  
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE  
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

**TEAM**





## FÉMININES SÉNIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunion du 24 février 2025

### COURRIER Reçu

FC-HTE TARENDAISE : changement de terrain accord des 2 clubs

### CHAMPIONNAT **Match remis**

Match N° 29203768 HAUTE-TARENDAISE 2 / ENTCHAUTAGNE Se jouera le 02 mars 2025 à 10 H 00 au stade ALBERT MARTIN à BOURG ST MAURICE (**match aller peut-être inversé.**)

Match N° 29203775 ENT-CHAUTAGNE / ENT-PONT BOURBRE se jouera le **09 mars 2025 à 10 H 00** (**match aller peut-être inversé.**)

### **Reprise du championnat le 16 mars 2025**

### INFORMATIONS - **NOTE AUX CLUBS**

**Commencer à regarder les plannings des terrains et des horaires - MERCI**





## COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 26 février 2025

**Contacts :**

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

**Membres de la Commission Technique :**

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

### NOTE AUX CLUBS

**Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie**

**Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)**

**N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : [district@savoie.fff.fr](mailto:district@savoie.fff.fr)**

### Note aux clubs

### Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures. Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

### PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

**RAPPEL :** Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

**Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.**



### FORMATIONS 2024 - 2025

#### - Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

**Dates** : vendredi 7 mars 2025 et mercredi 23 avril 2025

**Lieu** : à définir

**Coût** : 120 €

**Inscriptions reçues** : 5

Benjamin WEST (AS HTE COMBE DE SAVOIE)

Léo BAUDIN - Tom VASSE (UO ALBERTVILLE)

Enzo VALENZA CALY (ST REMY DE MAURIENNE)

Corentin FOUARD (USC AIGUEBELLE)

Formation Annulée  
Effectif insuffisant

#### - Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 13 personnes

**Dates** : mercredi 12 mars 2025 et mercredi 26 mars 2025

**Lieu** : LAISSAUD

**Coût** : 120 €

**Inscriptions reçues** : 13

Johnny HOAREAU (FC LAISSAUD)

Romuald BENDOTTI (MONTMÉLIAN A)

Rudy HUOT - Godefroid SESSOU – Tom BAUDIN (UO ALBERTVILLE)

Baptiste ORDONNEZ - Karim AGOURAR (US LA MOTTE SERVOLEX)

Nicolas HOUDAYER (ST PIERRE SPORT)

Romain CHEVALLIER - Baptiste CARNIS (AS UGINE)

Rémy DEGARDIN - Gabriel SAMOGGIA DI TOMASO - Yann SOULIAS (US MODANE)

**Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 11 février 2025.**

#### - Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 13 personnes

**Dates** : mercredi 12 mars 2025 et mercredi 26 mars 2025

**Lieu** : SAINT LAURENT DU PONT

**Coût** : 120 €

**Inscriptions reçues** : 13

Philippe SKORIC (ETS LE BOURGET DU LAC)

Léo DA COSTA ABREU - Maxime MATHION (US LA MOTTE SERVOLEX)

Oscar POETTE (US LA RAVOIRE)

Illir JAUPAJ (FC NIVOLET)

Alexandre DESCH (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Iltter SASMAZER (AIX FC)

Estelle MAISON (FC BAUGES)

Mathieu TESSIER (ENT F CHAUTAGNE)

Johan QUELQUEJEU - William GALOFARO - Romain PELLICIER (US CHARTREUSE GUIERS)

Jugen GUILBEAU (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

**Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 11 février 2025.**

#### - Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

**Dates** : samedi 15 mars 2025 et samedi 29 mars 2025

**Lieu** : SAINT BALDOPH

**Coût** : 120 €

**Inscriptions reçues** : 18

Mehmet GOK - Julien SQUARCIONI (FC BAUGES)





Vincenzo MALVASO - Luc FLEURY (MONTMÉLIAN A)  
Salvatore GALLETTI - Laurent BRUNET (AIX FC)  
Fode Mamoudou TOURE (UO ALBERTVILLE)  
Arnaud HALLET (US CHARTREUSE GUIERS)  
Fatih CUCUN (CA MAURIENNE)  
Jérémy DURET (FC ST BALDOPH)  
Miguel DA SILVA E SANTOS - Mickael OLIVEIRA (PORTUGAIS CROIX ROUGE)  
Valentin COSTA (VAL D'HYERES)  
Ibrahim OUMOURI (CHAMBÉRY SPORT 73)  
Mohamed AIT TALEB NASSER (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)  
Admed BOKARKA (US CULOZ)  
Emmanuel TRUTALLI - Christophe FOUARD (USC AIGUEBELLE)

**Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 20 février 2025.**

**- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes**

**Dates** : samedi 15 mars 2025 et samedi 19 avril 2025

**Lieu** : à définir

**Coût** : 120 €

**Inscriptions reçues** : 15

Ergina LAJCI (AS BARBERAZ)  
Jérôme BONTRON - Alexis CHABERT (FC CHAMBOTTE)  
Paul DA SILVA DIAS - Gabriel VELEZ (AS HAUTE COMBE DE SAVOIE)  
Raphaël DE BORTOLI - Dylan ROIGNAU - Raphaël GELLON (ES TARENTEISE)  
Sébastien MARTIN (US ST REMY DE MAURIENNE)  
Jonathan POULIE (CA YENNE)  
Rafael VICENTE BRAZAO (CA MAURIENNE)  
Arnaud GAILLARD (US GRIGNON)  
Antoine GAZZA (FC NIVOLET)  
Mohamed AKROUT (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

**Candidat non prioritaire car hors département**

Henri ENGOULOU (FC BOURGOIN JALLIEU)

**- Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes**

**Dates** : samedi 12 avril 2025

**Lieu** : à définir

**Coût** : 60 €

**Inscriptions reçues** : 4

Tiago COSTA FERNANDES (US LA RAVOIRE)  
Morgane PELLEGRIN - Baptiste DELAMARRE (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

**Candidat non prioritaire car hors département**

Benjamin SCHOTTE (FC VERSOUD 38)

**- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes**

**Dates** : mercredi 14 mai 2025 et samedi 14 juin 2025

**Lieu** : à définir

**Coût** : 120 €

**Inscriptions reçues** : 13

Adil BOUZALMAD - Dean PAJAJ – Damien BURLET (UO ALBERTVILLE)  
Bastien SLOSSE (AIX FC)  
Maxime MATHION (US LA MOTTE SERVOLEX)  
David BOTTOLI (ENT F CHAUTAGNE)  
Corentin LAMBERT (JS CHAMBERIENNE)



Théo MOLLIER BILLET - Robin NANTET (AS UGINE)

Cédric CHARTRAIN (FC MERCURY)

**Candidats non prioritaires car hors département**

Mickael CASEIRO DOS SANTOS (CS AMPHION PUBLIER 74)

Karim NASSIK (GFA RUMILLY VALLIERES 74)

Abdelkader BOUMENAD (FC PONT DE CLAIX 38)

## CERTIFICATIONS 2024 - 2025

### Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

**Date :** mardi 6 mai 2025

**Lieu :** à définir

**Coût :** 70 €

**Inscriptions reçues :** 5

Matthis LUSSIEZ (US LA RAVOIRE)

Aymeric LATHUILE (ES TARENTOISE)

Sébastien PUPIER (ETS LE BOURGET DU LAC)

Romain LESUR (AIX FC)

**Candidat non prioritaire car hors département**

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

### Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

**Date :** jeudi 22 mai 2025

**Lieu :** à définir

**Coût :** 70 €

**Inscription reçue :** 5

Mickael ROUX (US LA RAVOIRE)

**Candidats non prioritaires car hors département**

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Erwan GUIAVARC'H - Luc THOMASSON (ETS CERNEX 74)

Jacques BOUJON (THONON EVIAN 74)

### Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

**Date :** lundi 2 juin 2025

**Lieu :** à définir

**Coût :** 70 €

**Inscription reçue :** 1

**Candidat non prioritaire car hors département**

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

### Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

**Date :** jeudi 19 juin 2025

**Lieu :** à définir

**Coût :** 70 €

**Inscription reçue :** 1

**Candidat non prioritaire car hors département**

David BEQUIE (RIVES SP 38)





## COMMISSION D'APPEL EN MATIERE REGLEMENTAIRE

Président : Fabien FONTAINE

Réunion du 18 novembre 2024

Présents : Fabien FONTAINE, Maurice BILLAUD, Christophe VALENTINO, Serge COHEN, Hernani SOARES

### COMPTE RENDU D'AUDITION

**Dossier n°1** : DOSSIER N° 1 : Appel du Club de ST PIERRE SPORT FOOTBALL contre la décision de la commission sportive parue dans le PV n° 693 du mercredi 23 octobre 2024 concernant le Match n°28653375 – Senior D1 – ST PIERRE SPORT FOOTBALL – US CHARTREUSE GUIERS – du 28/09/2024.

La Commission,

Réunie le 18 novembre 2024 au siège du District de Savoie,

Pris connaissance de l'appel du club de ST PIERRE SPORT FOOTBALL pour le dire recevable en la forme,

Après études des pièces versées au dossier,

La Commission d'Appel en matière règlementaire composée de : F. FONTAINE (Président), M. BILLAUD (Vice-président), C. VALENTINO (secrétaire), S. COHEN, H. SOARES.

Après audition des personnes convoquées,

Après rappel des faits et de la procédure, le requérant ayant pris la parole en premier et ayant clos l'audition,

Après audition des personnes convoquées n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision,

Jugeant en appel,

Considérant que le match cité en référence qui se déroulait en nocturne a dû être arrêté par l'arbitre suite à une extinction de l'éclairage du Stade Stéphane Novet de Saint Pierre d'Albigny,

Considérant que dans son rapport l'arbitre précise qu'il restait encore 9 minutes de temps de jeu pendant le temps additionnel, et considérant que l'éclairage n'a pas pu être remis en fonction après 45 minutes d'attente. Après cette période d'attente, l'arbitre a alors définitivement arrêté la rencontre.

Considérant que dans un mail du club de ST PIERRE SPORT FOOTBALL signé de son président adressé à la commission sportive en date du 07/10/2024, le président précise que l'éclairage s'est éteint suite à un problème de panne de secteur, et qu'ensuite l'éclairage n'a pas pu être rétabli du fait d'une extinction automatique de l'éclairage programmée à 22h30 par la commune propriétaire de l'équipement sportif,



Considérant que l'extinction de l'éclairage ne pas être formellement imputée à un problème technique ou de panne, le fournisseur d'électricité ENEDIS et la mairie propriétaire n'ont pas pu certifier l'existence de cet incident,

Considérant que l'affirmation que l'éclairage s'est éteint suite à une coupure électrique n'est basée que sur le témoignage d'un dirigeant du club de ST PIERRE SPORT FOOTBALL sans preuve à l'appui ni du fournisseur d'électricité ni de la commune propriétaire des installations,

Sur ce,

Considérant que réglementairement, il est précisé dans les règlements sportifs du District dans son article 36-2-1-3 que : « Pour toute panne ou ensemble de pannes, sauf en cas de force majeure, la responsabilité du club organisateur est engagée, la présence sur le terrain d'un technicien ou responsable des installations d'éclairage pour nocturnes capable d'intervenir immédiatement est obligatoire. » et que « En outre, si la ou les pannes durent au total plus de 45 minutes, le match sera définitivement interrompu et la Commission Sportive aura à statuer sur les conséquences de ces incidents. »

Considérant d'une part qu'aucune personne présente (représentant du propriétaire ou dirigeant habilité) n'a pu remettre en fonction l'éclairage, et que d'autre part aucun dispositif technique de « marche forcée » n'a pas permis de réactiver l'éclairage dans le laps de temps de 45 minutes maximum réglementaires,

Considérant que tous les moyens techniques ou humains n'ont pas été mis en place le jour de la rencontre par le club recevant, notamment la possibilité technique de relancer l'éclairage du stade en mode « marche forcée »,

**Par ces motifs, la Commission d'Appel décide :**

**1- De confirmer la décision prise en première instance par la Commission sportive, en l'espèce :**

**Match perdu (sans pénalité) à l'équipe recevante (St Pierre Sp.1)**

<b>ST PIERRE SPORT 1 =</b>	<b>0 but,</b>	<b>0 point</b>
<b>US CHARTREUSE GUIERS 1 =</b>	<b>3 buts,</b>	<b>3 points</b>

**2- Le dossier est transmis à la Commission compétente aux fins d'homologation.**

**3- Le club de ST PIERRE SPORT FOOTBALL est redevable des frais de dossier d'appel d'un montant de 80 €.**

La présente décision est susceptible d'appel en Ligue Auvergne Rhône-Alpes dans les conditions de forme et délai précisés aux articles 182 à 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président,  
Fabien FONTAINE

Le Secrétaire,  
Christophe VALENTINO



## COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

**RESPECTONS NOS ARBITRES**  
*Sans arbitre pas de match*

[arbitres@savoie.fff.fr](mailto:arbitres@savoie.fff.fr)

### Réunion CDA SAVOIE du 24 Février 2025

#### La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Jacky MESTACH

Excusés : Mrs Evan BONTRON, Luc ALIX, Christophe DUPAYS, Emmanuel BONTRON

### **COURRIERS, MAILS**

#### **Mail, Courrier Arbitre:**

-M. Fabien EXCOFFIER (UOA), transmission en copie de son diplôme PSC1

-M. Fabien EXCOFFIER (UOA), indisponibilité jusqu'au 30 juin 2025 avec certificat médical

-M. Younes EL BOUZIANI (AIX LES BAINS), indique son indisponibilité d'arbitrer le dimanche pour raisons professionnelles

-M. Cédric VITRY, reprise de la fonction « Arbitre » dès cette saison, représentera le club de l'US PONTOISE.

-M. Joachim DUPONT (VAL D'HYERES), indisponibilité jusqu'au 30 juin 2025 avec certificat médical

-M. Mohammed ACHALHI (J S C), rapport sur comportement incorrect du public de club du FC NIVOLET, lors de la finale U13 FUTSAL : CSF : FC NIVOLET

#### **Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur**

-RAS

#### **Mail, Courrier Club:**

-U S CHARTREUSE GUIERS, demande officielle 1 délégué et 3 arbitres officiels lors du match de U17 D1A du 22/03/25 opposant UO ALBERTVILLE à CHARTREUSE GUIERS

#### **Mail, Courrier CDA/LIGUE/ FFF :**

-LIGUE AURA (service des licences), confirmation et renseignement sur la possibilité de reprise à l'arbitrage de M. Cédric VITRY

**NOTE AUX ARBITRES et REFERENTS en ARBITRAGE**

## Les arbitres de Football officiels seront formés Aux gestes qui sauvent



Ainsi, Le District de Football de SAVOIE d'organisera la formation des arbitres, dans le respect des [dispositions de l'article L. 726-1 du code de la sécurité intérieure](#), une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent d'après les référentiels élaborés par la direction générale de la sécurité civile du ministère de l'intérieur.

A l'issue de la sensibilisation, les arbitres seront en mesure d'exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, alerter les secours d'urgence adaptés, empêcher l'aggravation de l'état de santé de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

### **Il existe une exception à l'obligation de cette sensibilisation:**

La possession par un arbitre d'une qualification aux "premiers secours", telle que le certificat de compétence de citoyen de sécurité civile "prévention et secours civique de niveau 1" ou un équivalent, ou d'une attestation de sensibilisation aux gestes qui sauvent, dispense son titulaire de la sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent dans le cadre de sa formation d'arbitre ou juge.

***Il en résulte que les arbitres sont invités à fournir une attestation qui valide cette qualification aux "premiers secours"  
Pour le 28 février 2025***

**RESULTATS - FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE**



A l'attention des clubs : Présidents, Dirigeants, éducateurs

***Demande de licence non faite et/ou en attente de validation à ce jour***

***Reste à faire les demandes de licence  
Pour Messieurs :***

M.KHELIL	Hadi	18/06/2010	F.C. DU NIVOLET
M.LE BOLLOC'H	Livio	04/12/1992	FC HAUTE TARENTEISE
M.MEROUCHE	Zakaria	15/07/2009	CHAM. SPORT 73



LA PAROLE EST A VOUS " ETRE ARBITRE de FOOTBALL "



QUELLES SONT LES QUALITES REQUISENT POUVANT ETRE RETENUES POUR LA FONCTION ?

QUELLES SONT LES RECOMMANDATIONS POUR ETRE QUALIFIE D'EXCELLENCE DANS L'ARBITRAGE ?

Les qualités développées ou à développer pouvant être reconnues comme telles dans l'arbitrage :

- La parfaite connaissance du règlement du jeu
- Excellente condition physique
- Rigueur
- Engagement
- Réactivité
- Intégrité
- Gestion du stress et des conflits
- Gestion de l'humain
- Communication



Sans oublier « **le respect** » avec toutes les composantes du football Savoyard

Avons-nous, avez-vous toutes ces conditions requises ?

Qu'en pensez-vous ?

La CDA de SAVOIE invite les arbitres ainsi que les domaines (coach, éducateur, joueur, ou autres) à se prononcer et répondre à ces questions et apporter un jugement constructif par mail ou courrier à l'attention de la Commission des Arbitres....





## COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 24 février 2025

**Présents** : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

**Présents non élus** : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA – David CORMIER - Mohamed DAIF – Sandra FONTI - Francis MOREL-BIRON.

### INFORMATION AUX CLUBS

Les procès-verbaux et relevés de décisions de la commission sont consultables en version intégrale sur FOOTCLUBS, onglet "organisation/procès-verbaux".

### POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

*Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.*

Président de la Commission de Discipline,  
Pascal ELHOMBRE

Secrétaire de la Commission de Discipline  
Pierrette CATANIA

### IMPORTANT

**La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.**

**Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.**

**IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.**



**IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.**

**IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.**

### POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

### Informations

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

#### Commission Discipline du 24 février 2025 Extraction des sanctions suspensions fermes

Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
24/02/2025	Coupe FUTSAL U15	Dirigeant	A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE	26/01/2025	1 mois avec sursis	24/02/2025

## ANNEXES

- Rencontres
- Amendes
- Sommes dues au District au 26 février 2025
- Lettre « Tournée des Popottes » -
  - BASSIN AIXOIS ET DE L'AVANT PAYS SAVOYARD
- Protocole commotion cérébrale
- Organisation des webinaires pour les clubs au 1er trimestre 2025
- Manifestation, AS NOVALAISE
- Manifestation, « ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE. »
- Manifestation, FFF « ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE. »

